

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

148, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris
N° SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

Cycle de formation diplômant :



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

**« Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité
environnementale : architecture – ingénierie –
urbanisme et aménagement »**

PROMOTION 2019 (9^o promotion)

Diplôme d'Université

**« Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité
environnementale : architecture – ingénierie – urbanisme
et aménagement »**

délivré par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

(Diplôme d'Université / inscription universitaire au niveau Master)

▪ CORESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

Pôle de formation EVA / l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

▪ CONTEXTE :

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer l'impact des secteurs de l'aménagement et de la construction sur l'environnement, mais également sur les modes de vie collectifs et les comportements individuels. Un territoire mal maîtrisé, un bâtiment réalisé sans intégrer les objectifs fixés par le « Grenelle de l'Environnement » aggravera l'épuisement des ressources naturelles, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution des sols, de l'air, des rivières et des mers qui, en s'intensifiant, compromettent la survie de la biodiversité et la santé des hommes. Le secteur de la construction, à lui seul, produit autant de déchets que la consommation des ménages. La commande publique et la commande privée, conscientes des enjeux auxquels sont confrontés ces secteurs, exigent désormais des réponses qui intègrent la démarche de qualité environnementale pour un développement durable et souhaitable.

**Un rôle stratégique pour les acteurs du cadre de vie, la prise en compte de la « qualité
environnementale ».**

Après plusieurs décennies de réflexion inter-partenaire et de travaux méthodologiques, les ingénieurs de projets, les consultants, les concepteurs et les programmistes ont acquis une position stratégique pour intégrer les synergies inter-cibles dans un projet économe en moyens et efficace en



Pôle de formation
Environnement, Ville & Architecture
148, rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris
tél. 01 40 34 15 23
fbonhomme@poleformation-idf.org
www.poleformation-idf.org



performances. L'opportunité de revaloriser leurs missions, de les étendre au-delà des seuls objectifs de résultats et de diversifier les profils d'intervention peut être saisie grâce à cette formation.

▪ **OBJECTIFS :**

Tous les acteurs du cadre de vie sont impliqués dans la pratique environnementale. Les professionnels doivent s'adapter à la transition d'une société de consommation vers une société respectueuse d'un développement durable et équitable. Cette formation vise un public de formations, de cultures et de métiers différents mettant ainsi à profit l'expérience de chacun pour créer les conditions d'un travail d'équipe et partager des objectifs communs. La formation « **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale : architecture et aménagement** », fait appel à des intervenants chercheurs et praticiens reconnus pour leur expertise (santé, eau, énergies, transports, paysage), à des sociologues, des avocats et des économistes pour appréhender et comprendre les enjeux politiques, économiques sociaux et culturels dans la transformation de l'espace urbain qui intègre les données du développement durable.

Les enjeux du développement durable et de la qualité environnementale étant fixés, la progression pédagogique permet aux participants d'appréhender des techniques environnementales éprouvées. A l'issue de la formation, chacun dans son domaine d'intervention aura la capacité de définir en amont les finalités d'une opération, de faire les choix pertinents et/ou d'aider les prescripteurs dans leur orientation, de monter l'équipe performante capable de répondre aux enjeux recensés. Une opération « qualité environnementale » est un projet unique et complexe. L'une des difficultés est de travailler en équipe pluridisciplinaire, d'associer un réseau d'expertises et de savoir instaurer des échanges, parfois à l'échelle internationale.

L'objectif qui sous-tend la formation est de donner à ces professionnels la capacité de conjuguer leur expérience et les compétences acquises dans une approche globale et transversale qui intègre les pratiques interdisciplinaires et les processus de programmation. L'approche contribue à la diversification des modes d'intervention et à la prise de conscience de l'impératif d'un travail d'équipe.

▪ **CONTENUS :**

En termes de contenus, les thèmes suivants sont traités :

- les domaines de l'éco-gestion des énergies, des transports, de l'eau et de l'assainissement, enjeux majeurs du développement durable ;
- l'approche interdisciplinaire indispensable à l'acquisition des méthodes pour associer les acteurs du projet à la programmation ;
- les différentes phases des missions de coordination, de programmation et d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage exercées notamment par les conseillers et les assistants des maîtres d'ouvrages : analyse de la commande, définition du projet, opportunité et faisabilité du projet, références, contextualisation, élaboration du programme, préparation de l'appel d'offres, suivi du projet architectural, suivi du chantier ;
- la réhabilitation du patrimoine public ;
- l'approche pratique des méthodes, des données et critères, de leurs variations et des vérifications des hypothèses relatives aux différents cas de figure et échelles identifiées.

▪ **PUBLICS VISES :**

Architectes en exercice salariés et profession libérale, maîtres d'œuvre, ingénieurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, paysagistes, urbanistes, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages désireux d'inscrire leur pratique professionnelle dans le cadre des démarches préconisées en matière de développement durable et de qualité environnementale...

▪ **DUREE ET DATES :**

20 jours, soit 160 heures réparties en 7 sessions de formation (17 jours), **du 22 mai au 13 décembre 2019**, 1 journée de visites d'opérations et 2 journées d'évaluation et de clôture. (Voir le calendrier sur le programme pages 3 à 5 ci-dessous).

Programme
Cycle de formation professionnelle continue diplômante
« Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité
environnementale : architecture – ingénierie – urbanisme
et aménagement » 2019



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

Début des journées de formation à 9h / Fin à 18h (1h de pause pour le déjeuner)

INTRODUIRE Mai 2019		Fondamentaux	
Mer 22	9h-13h	Ouverture du stage : -Présentation interactive des acteurs référents de la formation et des stagiaires, -Exposé du programme, de l'attente des stagiaires -Retour sur l'histoire de la formation	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS architectes, Co-responsables pédagogique de la formation, co-gérants de fair Denis MORAND , Maître de conférences à l'Université Paris Est MLV
	14h-18h	Retour sur les édifices et projets urbains qui ont marqué en Europe, ces trente dernières années	Michel SABARD, architecte et Dr en Urbanisme, fondateur de la formation
Je 23	9h-18h	De la qualité environnementale à la conception éco-responsable	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
Ve 24	9h-13h		Thierry Paquot, philosophe, Professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris
		14h-18h	Approche philosophique de l'urbain
MODULE 1 Juin 2019		Territoires Enjeux urbains, aménagement et paysage	
Mer 19	9h-13h	La frugalité appliquée au territoire	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS, architectes, co-gérants de fair
	14h-18h	Nature et paysage dans une opération d'aménagement	Laure PLANCHAIS, paysagiste concepteur DPLG, école de Versailles, Grand Prix National du paysage 2012
Jeu 20	9h-13h	Ambiances urbaines Morphologie Bioclimatique urbaine	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
	14h-18h	Retour sur des opérations d'urbanisme : - La plaine Montjean à Rungis - L'entrée de la Ville du Havre	Jean-Marc L'ANTON, paysagiste, urbaniste
Ven 21	9h-13h	Réconcilier architecture, ville et territoire dans le contexte de la ville post industrielle Retour d'expériences	Marie Leroy & Eloïse Marie, Ingénieurs, BET TRIBU Lyon
	14h-18h	Mobilité	Intervenant en cours de définition

MODULE 2 Juillet 2019		Energie Enjeux énergétiques et bioclimatique du bâti	
Mer 10	9h-13h	Rénovation Energétique dans les bâtiments	Florence CINOTTI Ingénieur de l'énergie et du bâtiment - Alterea
	14h-18h	Intégration des ENR	
Je 11	9h-13h	Thermique du bâtiment : phénomènes en jeu, éléments théoriques, principes d'évaluation	Denis MORAND, Maître de conférences à l'Université Paris Est MLV
	14h-18h	Contraintes réglementaires et incitations en construction et rénovation Gestion de chantier	
Ve 12	9h-13h	Décryptage de l'offre industrielle pour le bâti et pour les systèmes	Bernard SESOLIS, Ingénieur, Dr en géographie spatiale Conseil énergie-environnement
	14h-16h	Concevoir bioclimatique sur la parcelle Audit énergétique en bâtiments existants Prises en compte de l'usage	
	16h-18h	Présentation des sujets de mémoire par les stagiaires	Ivan FOUQUET Baptiste FRANCOIS, architectes, co-gérants de fair
MODULE 3 Septembre 2019		Confort et santé Qualité des ambiances	
Jeu 12	9h-13h	Confort et performance dans les bâtiments : ventilation naturelle, éclairage naturel, artificiel et mixte	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
	14h-18h	L'Architecture Nature. Utilisation de l'écologie dans l'architecture, bois, eau, chanvre, etc.	Yves PERRET, architecte
Ven 13	9h-18h	Maîtriser les risques sanitaires dans la construction	Dr Suzanne Déoux, consultante Qualité Santé M.O et Moe , Fondatrice et co-gérante MEDIECO Conseil & Formation
MODULE 4 Octobre 2019		Matériaux Cycle de vie, confort et performances	
Je 10	9h-18h	Choix soutenables des matériaux de construction, impacts environnementaux et sanitaires, analyse de cycle de vie et écobilan, outils d'aide	Sophie TRACHTE, Docteure en Architecture Université Catholique de Louvain, Faculté d'Architecture, d'Ingénierie Architecturale, d'Urbanisme LOSSI
Ven 11	9h-13h	Les matériaux biosourcés	Intervenant en cours de définition
	14h-18h	Matières à construire : la problématique du réemploi et du recyclage sur le chantier : définitions, mode de faire et exemples	Bellastock
MODULE 5 Novembre 2019		Engagements éthiques, contractuels, économiques et sociaux ;	
Mer 06	9h-13h	Q.U. prise en compte de l'usage dans la conception	Véronique LANCELIN, Architecte, Programmiste
	14h-18h	L'implication des habitants, des utilisateurs : la concertation, la gouvernance	Michel SABARD, architecte et Dr en Urbanisme, fondateur de la formation
Jeu 07	9h-16h	Visite d'opération retour d'expérience des acteurs : MO, Moe, BET	Ivan FOUQUET Baptiste FRANCOIS

	16h-18h	Suivi des mémoires	architectes, co-gérants de fair
Ven 08	9h-13h	Développement durable et Qualité Environnementale, l'approche juridique	Maître Pierre Liochon Avocat au barreau de Paris, spécialiste du droit public
	14h-18h	Responsabilité sociale et environnementale en Maîtrise d'Ouvrage	Bernard BLANC, directeur général d'Aquitanis (sous réserve d'acceptation)
APPLICATION Novembre 2019		Atelier Mise en pratiques	
Jeu 28	9h-11h	Exposé du thème de l'application, présentation des outils	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
Ven 29	11h-18h	Atelier d'application	Alain BORNAREL Ivan FOUQUET Baptiste FRANCOIS
	9h-16h		
	16h-18h	Exposés des projets	
MEMOIRES Décembre 2019		Soutenances	
Jeu 12	9h-13h	Soutenances des mémoires	Jury composé de personnalités compétentes
	14h-18h		
Ven 13	9h-16h		
	16h-18h	Enoncé des résultats Bilan de la formation	

Total **20 jours** soit **160 heures**

Visites d'opérations du 07/11/2019 : en cours de définition

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

Cycle de formation diplômant :

« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité
environnementale : architecture – ingénierie – urbanisme
et aménagement** »

MODALITES D'INSCRIPTION 2019

La durée totale de la formation est de **20 jours**, soit **160 heures** réparties en 7 sessions de formation (17 jours), **du 22 mai au 13 décembre 2019**, 1 journée de visites d'opérations et 2 journées d'évaluation et de clôture. (Voir le calendrier sur le programme pages 3 à 5 ci-dessus).

A l'issue de la formation, les candidats reços obtiendront le **Diplôme d'Université**
« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale** »
de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Dates de début et de fin de stage : du 22 mai au 13 décembre 2019

(La formation se déroulera selon le calendrier indiqué sur le programme ci-dessus)

Dossier de candidature

Le dossier se compose :

- d'un curriculum vitae retraçant le parcours professionnel
- d'une lettre de motivation stipulant l'intérêt porté au thème de la formation
- d'une demande d'inscription (ci-jointe page 8)
- d'une photocopie R°/V° de la pièce d'identité et d'une photo d'identité
- d'une photocopie R°/V° de la carte vitale et de l'attestation à jour
- d'une copie du ou des diplôme(s) obtenu(s)

Le dossier complet doit parvenir à : Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

par voie postale : Pôle de formation EVA
148 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

- par mail : fbonhomme@poleformation-idf.org

Lieux de la formation

Maison de l'architecture
Les Récollets
148 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

& Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Cité Descartes 5, bd Descartes
Champs sur Marne
77454 Marne-la-Vallée Cedex 2

Les journées de formation se tiendront à la Maison de l'architecture sauf les :
Jours 19 - 20 à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (soutenance des mémoires)

Coût de la formation

Le prix de la formation **est de 4 350 € HT** (TVA à 20% soit 5 220 € TTC)



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

Prises en charge (exemples des montants accordés par les principaux OPCA en 2018)

Pour les salariés :

- **Architectes « adhérents ACTALIANS »** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **3 200 € HT** à **3 915 € HT** + indemnisation salaires de **1 920 €** à **2 520 €** = de **5 120 €** à **6 435 €** + frais annexes (déjeuner, transport, hébergement)
- **Paysagistes, Economistes, Géomètres « adhérents ACTALIANS »** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **3 200 € HT** + indemnisation salaires **1 920 €** = **5 120 €** + frais annexes (déjeuner, transport, hébergement)
- **Ingénieurs, Economistes, Paysagistes, Géomètres « adhérents FAFIEC »** : prise en charge des coûts pédagogiques de 55% **2 400 € HT** à 100% **4 350 € HT** selon l'effectif de la structure >dispositif exceptionnel « **Plan TPE/PME** » : fonds spécifiques supplémentaires pour les entreprises de **moins de 24 salariés** – possible prise en charge à 100% sur dossier

Pour les « Travailleurs Non Salariés » (libéraux / gérants / auto-entrepreneurs)

« adhérents FIF PL » :

- **Architectes, Paysagistes, Economistes, Ingénieurs, Géomètres** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **2 500 € HT** et **390 €** de crédit d'impôt = **2 890 €**

Il comprend 17 journées de cours, 1 journée de visites d'opérations en Ile-de-France, 2 jours d'évaluation et de clôture.

Le participant (ou son employeur) s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après acceptation de la candidature, un premier versement d'un montant de **1 305 € HT** (soit 1 566 € TTC : 30% du montant total) **au démarrage du cycle**, après réception de la facture échéancier et du 1^{er} acompte émis par le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture (Pôle de formation EVA)
- 2 autres versements de **1 522,50 € HT** (soit 1 827 € TTC : 35% du montant total), l'un pour le **25 juillet 2019**, l'autre pour le **25 novembre 2019**

NB 1 : possibilité d'échelonner les paiements en plusieurs fois sans frais sur la durée de la formation (nous contacter)

Informations & inscriptions : Florian Bonhomme Tel : 01 40 34 15 23

fbonhomme@poleformation-idf.org

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture DEMANDE D'INSCRIPTION 2019

Cycle de formation diplômant :

« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale :
architecture – ingénierie – urbanisme et aménagement** »

NOM :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone mobile :

Mail personnel :

Diplôme(s) obtenu(s).....

.....

École/Université.....

.....

date(s).....

Situation actuelle :	
Profession libérale	
Salarié	
Demandeur d'emploi	
Autre : précisez :	

Nom de l'entreprise :

nom du dirigeant :

forme juridique :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

Pour les demandeurs d'emploi, date du dernier emploi, poste occupé et coordonnées du
dernier employeur :

.....

.....

Date : Signature

Formulaire à retourner avec les pièces mentionnées dans « modalités d'inscription » par voie
postale à : (Tout dossier incomplet sera refusé)

Pôle de formation EVA, Les Récollets,

148 rue du Faubourg St-Martin 75010 Paris

ou par voie électronique à : fbonhomme@poleformation-idf.org

Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

148, rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

tél. 01 40 34 15 23

mail : fbonhomme@poleformation-idf.org

site internet : www.poleformation-idf.org

